BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

> Direction générale de la gendarmerie nationale

Décision n° 85324 du 16 août 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité « aéronautique – mécaniciens cellules et moteurs »

NOR: IOCJ1122861S

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'avancement des sous-officiers de gendarmerie de carrière ;

Vu l'arrêté du 4 août 2010 relatif à la répartition des sous-officiers de gendarmerie par subdivision d'arme, par branche ou par spécialité et fixant les branches et spécialités au sein desquelles l'avancement intervient de façon distincte ;

Vu la décision nº 130289 du 1er décembre 2010 (NOR: IOCJ1029918S),

Décide:

Article 1er

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er septembre 2011 :

Bridet Alain	Nigend : 135 650	Numéro de livret de solde : 5 323 827
Cherault Jean-Luc	Nigend : 160 420	Numéro de livret de solde : 6 011 455

Article 2

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er septembre 2011 :

Tas D'Homme Sylvain	Nigend : 197 906	Numéro de livret de solde : 8 055 997
---------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 16 août 2011.

Pour le ministre et par délégation :

Le colonel,

adjoint au sous-directeur de la gestion du personnel,

T. Morterol